

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Josée Ross

<https://www.cadre21.org/membres/f6b7b962c19216763d35dbc0>

Date d'obtention : 2022-08-30 18:25:58

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

En tant qu'intervenant, nous devons prendre très au sérieux la situation, car il peut y avoir de grave conséquence pour les jeunes concernés, il y a des lois qui s'y rattachent. Nous devons déterminer si nous faisons face à un cas d'acte malveillant ou impulsif afin de choisir l'intervention appropriée. Nous devons respecter la confidentialité, qui inclut de ne pas consulter les photos / vidéos, accompagner la victime et la rassurer, intervenir rapidement pour ne pas que les photos / vidéos se propage et préserver l'identité des jeunes concernés et garder confidentiel l'évènement.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

J'aurai une procédure claire pour intervenir rapidement et correctement dans cette situation. Je serai aussi en mesure d'expliquer les lois et conséquences d'un tel geste aux élèves. Je pourrai mieux accompagner les jeunes dans mes interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À respecter l'intégrité des jeunes, les supporter et les accompagner sans jugement et en toute confidentialité. Les encourager à rester positifs et que cela fait partie des apprentissages de jeunesse de ne pas faire toujours les meilleurs choix. M'assurer que dans aucun cas, je vois les photos / vidéos de l'évènement. L'inciter à s'entourer de bons amis et lui faire savoir que nous sommes là pour l'accompagner à faire de bons choix.